

COMMISSION DES INSTITUTION DE  
L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

ÉVALUATION DU MODE DE SCRUTIN QUÉBÉCOIS

Mémoire présenté à  
Claude Lachance, président de la Commission  
Henry-François Gautrin, vice-président de la Commission  
Louis Breault, secrétaire de la Commission

Le 1<sup>er</sup> mai 2002

Frédérique St-Jacques Coté

## **Table des matières**

INTRODUCTION : PRÉSENTATION DU PROBLÈME.....	1
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'OBJECTIF .....	2
CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DE L'ARGUMENTATION .....	3
PRÉSENTATION D'UNE CONCLUSION .....	6
BIBLIOGRAPHIE .....	8

## **Introduction : présentation du problème**

Le débat qui s'impose sur le mode de scrutin de la société québécoise perdure depuis des années; il demeure une question sensible sur laquelle il vaut la peine de se pencher. La démocratie est l'élément le plus recherché dans presque toutes les sociétés de l'an 2002. Évidemment, c'est la volonté populaire qui désire un système le plus démocratique possible...C'est par la voix du peuple que toute décision doit être prise, mais la question de démocratie reste complexe et irrésolue pour plusieurs. Nous nous attarderons spécialement sur celle du Québec. Pour ainsi faire un bref survol de notre mode de scrutin, il est nécessaire de comprendre ce qui le caractérise. Ainsi donc, inspiré de celui des britanniques, le système en vigueur présentement au Québec se nomme « uninominal à un tour ». À l'Assemblée nationale du Québec, siègent 125 députés représentant eux-mêmes des circonscriptions électorales, bref des comtés. Ces députés sont désignés par une population habitant un territoire défini ( un comté ). Donc voilà, les gens de chaque comté ont droit à un vote, pour élire un candidat de leur choix, celui-ci étant aussi le représentant du parti qui les sensibilisent le plus. En d'autres mots, nous vivons en « démocratie représentative »<sup>1</sup>. Pour qu'un parti gagne au Québec, il doit se concentrer sur la question du nombre de sièges gagnant plutôt que du nombre de votes qu'il pourrait obtenir. Selon la règle de la pluralité, la victoire d'un parti repose justement sur le plus grand nombre de vote par comté en sa faveur. Il n'y a pas vraiment de place dans le gouvernement pour les opinions des petits partis, même s'ils ont quelques votes marquant une certaine différence dans notre société. En effet, le bipartisme presque parfait prône

---

<sup>1</sup> Jean Félix Chénier et Andrée Laroque, *L'importance du mode de scrutin en démocratie*, Vie politique – Collège- Jean-de-Brébeuf Pol940

les partis très forts au sein de la population québécoise. Aussi, il est à souligner que le premier ministre du Québec est élu non pas par la population, mais par les députés. Donc, en votant, chaque électeur, indirectement, choisit un premier ministre en appuyant un de ses représentants. Il est important de noter encore que c'est le premier ministre qui décide des prochaines élections.

Par ce résumé rapide caractérisant notre système de mode de scrutin, il est maintenant possible d'en évaluer les forces et les faiblesses. En réponse à ces éléments ci-dessus, plusieurs tentent de proposer des solutions aux failles évidentes que ce système pourrait émaner, tandis que d'autres se battent pour le garder tel quel. Serait-il donc possible d'arriver à un accord pour résoudre ce problème de système idéal pour le Québec? Si oui, quelles seraient les modifications intéressantes pouvant le perfectionner?

## **Chapitre 1 : Présentation de l'objectif**

Il est difficilement envisageable de penser qu'une solution pour le Québec pourrait faire l'unanimité. Concevoir une solution au débat de la question de la démocratie au Québec et d'en venir à un accord, se situe dans l'ordre du compliqué, car autant il y a d'habitants au Québec, autant il y a d'idéologies comme de solutions différentes. Le système idéal, ou rêvé pour le Québec semble presque impossible, voire impensable. D'ailleurs, en existe-il vraiment un dans ce monde...

Par contre, il nous est toutefois possible de mettre en relief les plusieurs caractéristiques de ce système nous semblant représenter des failles dans la démocratie québécoise. De plus, nous tenterons de démontrer quelles seraient les solutions envisageables pour

modifier ces caractéristiques non fondé sur le principe de démocratie. Le but premier de cette tentative de solution est de démocratiser le plus possible le système ainsi, pour que tout soit le plus équitable dans le meilleur des mondes entre le peuple du Québec et les élus de ses différents partis.

Nous formerons un système qui reprendra quelques idées tirées du système français, américain et allemand. Nous essayerons donc de démontrer comment ces trois systèmes mis ensemble représenteraient une réponse à tous les débats perdurant depuis des années.

## **Chapitre 2 : présentation de l'argumentation**

En premier lieu, une des failles du système québécois qui saute aux yeux, est le fait que le premier ministre décide le temps des prochaines élections... ce qui est, comme nous le savons, pour la plupart des québécois pas très bien perçu. Considéré comme étant une certaine forme de tricherie, cela donne assez de « jus » au premier ministre de débiter des élections lorsqu'il se sait apprécié, bref prêt à gagner le vote populaire. Par contre lorsque ses affaires vont plus mal, décider du temps des élections lui donne du temps pour gagner de la sympathie auprès des électeurs. Dans le système américain, nous pouvons constater que les dates d'élections sont fixes. Ceci semble plus sérieux et ordonné, car il y a moins de flexibilité accordé au président vis à vis ses engagements. Le système québécois selon nous, devrait suivre cette même voie.

Pour la question portant sur l'élection du premier ministre, au Québec elle n'est pas considérée vraiment démocratique vu que ce n'est qu'indirectement par la volonté du

peuple que le chef est élu. Le président aux Etats-Unis est élu par la population directement, ainsi qu'en France. Nous avons un peu de misère avec le concept actuel du Québec, évoquant le fait que ce n'est pas parce qu'un parti possède le plus grand nombre de vote qu'il obtient la victoire. Les députés des comtés représentent de manière inégale la population dû au fait de l'imprecision de la carte. Vu que de toute manière, nous savons très bien que les comtés représentent mal la population québécoise, pourquoi est-ce que le nombre de sièges gagnant prônent sur la volonté populaire? Par exemple, une régions étant composée de 10 comtés est consituée ainsi : 9 comtés ayant 40% de vote pour le PQ, 39% pour le PLQ ainsi que 21% pour l'ADQ, de plus que le dernier comté recevant 90% de vote pour le PLQ, 5% pour le PQ et 5% pour l'ADQ. Si on calcule que le PLQ détient 441 votes, le PQ 365 et l'ADQ 194 votes...Selon notre logique, la victoire du PLQ serait la solution la plus démocratique pour ces élections. Pourtant, c'est le PQ ayant le plus grand nombre de sièges qui l'emporte. De plus, les députés du parti PQ ne doivent pas dévier des lignes de ceux qu'ils représentent par rapport aux décisions prises par le chef du parti. Par exemple, si le chef du PQ impose une taxe sur l'essence, les membres du parti seront fortement conseillés d'appuyer celui-ci... ce qui n'est, encore une fois, pas très démocratique. Les mécanismes d'élections américain ont attiré notre attention sur certains aspects. Nous jugeons intéressant l'idée que les délégués des deux partis (républicains et démocrates) choisissent entre eux un chef de parti après caucus et convention nationale de chacun de leur partis. La journée de l'élection est une journée démocratique pour le peuple américain car il sait qu'il sera représenté par de grands électeurs. Le nombre de grands électeurs est lié au nombre de personnes dans chaque état. ( il y a 538 grands électeurs). Celui remportant la majorité absolue, c'est à dire 270

grands électeurs, détient la victoire. Le président est donc élu par la population. Situation qui devrait être le cas au Québec pour le premier ministre.

Ce qui est encore plus intéressant, c'est le scrutin uninominal majoritaire à deux tours de la France. Ainsi, plusieurs candidats de plusieurs partis peuvent se présenter aux élections. Celui qui reçoit 50% +1% des votes gagne automatiquement et peut choisir son 1<sup>er</sup> ministre, vu que la majorité du peuple l'a nommé. ( Aux USA, dans tous les cas le président choisit son vice-président) Par contre, si au premier tour, personne n'obtient le vote majoritaire, 15 jours plus tard, les deux candidats ayant eut la majorité des votes doivent se présenter encore une fois. Celui qui sera élu aura le plus grand nombre de votes. Le parti du président n'étant pas majoritaire à l'assemblée nationale, le président est obligé de choisir comme premier ministre le chef du parti majoritaire. Ainsi, Chirac longtemps a dû être en cohabitation avec son ennemi comme premier ministre. Reprenons l'exemple du Québec ci-dessus, disons par exemple, s'il y avait eut un 2<sup>e</sup> tour et que l'ADQ ait dû se retirer, les électeurs de ce parti auraient peut-être appuyés le PLQ ou le PQ, et ensemble ils auraient pu travailler au pouvoir, car ils ont été leur supportant au 2<sup>e</sup> tour. La notion qu'un parti puisse se hisser au pouvoir alors qu'il n'a pas eut du tout l'obtention du vote populaire est étrange et représente une faille majeure pour le système québécois.

Toutefois, le modèle que nous trouvons tout particulièrement intéressant, c'est le mode de scrutin allemand<sup>2</sup>. Il est à noter que c'est un système personnalisé où les avantages de la représentations proportionnels sont entrecroisés avec celui du système uninominal à un tour. Ce qui serait bien à considérer, c'est que les partis d'opposition ne vivent pas dans

---

<sup>2</sup> Michael Krennerich, Allemagne : *Le premier système mixte avec compensation*, [www.aceproject.org/](http://www.aceproject.org/)

l'hostilité et le conflit. Ils coopèrent ensemble et ainsi, représentent beaucoup plus la population que si ce n'était qu'un seul parti au pouvoir sans partage. Dejà la France ( possibilité que le président et le premier ministre ne soient pas du même parti) et les Etats-Unis ( possibilité que le président et les sénateurs ne soient pas du même parti) peuvent avoir au pouvoir une diversité d'idéologies (2) en opposition au pouvoir. Au Québec, l'opposition officielle ne détient aucun pouvoir.

Pour en revenir à l'Allemagne, l'élément agréable de leur système c'est qu'il est harmonique, car il n'est pas basé sur la compétition et la haine entre partis autant que au Québec. De plus, les petits partis représentant 5% de la population ont une place au gouvernement, un certain poids et font entendre leurs opinions. Ainsi, les résultats des élections sont très proportionnels de la population allemande. Qu'un parti obtienne la majorité absolue de sièges et gouverne seul au Parlement n'est pas considéré démocratique pour les allemands. Ils laissent la voie aux minoritaires à moins qu'ils ne représentent pas 5% de l'électorat. Ce « système mixte avec compensation » allemand se compose de deux votes. Premièrement, il y a un vote personnel pour un candidat d'un parti et deuxièmement, un autre vote pour un parti qui sera calculé à l'échelle par rapport au nombre de sièges que ce parti minoritaire pourrait avoir. Ce système de parti semble fonctionner très bien en Allemagne et peut-être que certains de ses principes, comme par exemple ( vu la coalition dû à la RP) l'ouverture aux changements sociaux et politiques se faisant bien entendre, pourrait être repris par le système québécois.

## **Présentation d'une conclusion**



Ainsi, on se demandait s'il existait véritablement une perspective de résolution aux nombreux débats sur la question du système d'élection du Québec. Avec autant de divergences de mentalité, il semble difficile d'en arriver à une réelle solution. Par contre, nous avons élaboré les plusieurs failles du mode de scrutin québécois ne semblant pas concorder avec les normes du principe de démocratie. Ensuite, nous avons démontré diverses façons, tirés des idées de scrutin américain, français et surtout allemand, possibles d'atteindre un peu plus de démocratie juste... Par des élections fixes, en ayant recours à des élections directs pour nommer les personnes les plus importantes du pays, en laissant une voie à des partis minoritaires, en interagissant en coalition harmonique avec d'autres, en s'ouvrant d'avantage aux changements sociaux et politiques etc... notre système pourrait constituer un des meilleurs systèmes aux yeux des gens qui ne demandent qu'une démocratie juste. Un mixte de plusieurs systèmes pourrait peut-être être envisageable...

Avec ces données, on peut comprendre qu'il n'est pas évident de créer un système idéal pour tout le monde. Ce qui reste à voir, c'est juste qu'où et de quelles manières ces débats s'intensifieront et s'allieront-ils. Il est à se demander si ce débat ne s'éternisera pas. À long terme et aussi pour le meilleur bien du peuple, une solution serait un système de coalition, ainsi, beaucoup moins rigide que celui que nous possédons présentement, plus ouverts aux nouvelles idées et beaucoup plus représentatif de la population québécoise. Mais si les dirigeants ne sont pas prêts à faire des concessions par rapport à l'obtention d'une plus grande démocratie pour le peuple, il est difficile de concevoir une véritable solution.

## Bibliographie

### Articles

Michael Krennerich, Allemagne : *Le premier système mixte avec compensation*,  
[www.aceproject.org/](http://www.aceproject.org/)

Jean Félix Chénier et Andrée Laroque, *L'importance du mode de scrutin en démocratie*,  
Vie politique – Collège- Jean-de-Brébeuf Pol940

Jean Félix Chénier et Andrée Laroque, *La situation actuelle*, Vie politique – Collège-  
Jean-de-Brébeuf Pol940

Notes du cours de Yves Malette: la science politique et son objet d'étude sur les différents  
mode de scrutin.

[www.assnat.qc.ca/](http://www.assnat.qc.ca/)